



# Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimuna

## Deux importantes ententes de financement

### **Entente globale de dix ans sur le financement des programmes et services**

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a conclu une entente d'une durée de dix ans, jusqu'en 2029, avec le ministère Services aux Autochtones Canada — l'une des premières de ce type à être signée au Canada — concernant le financement des programmes et services de la Première Nation. Pour l'année en cours, le financement prévu est de 30 652 816 \$.

Cette entente est basée sur un nouveau mode de financement de type « Subvention » mis en place récemment pour les Premières Nations qui répondent à certains critères, portant principalement sur leur santé financière et sur l'application de normes élevées de gestion financière.

Les subventions de dix ans offrent des bénéfices notables en termes de reddition de comptes, notamment : durée d'entente plus longue (au lieu de cinq ans); souplesse dans l'affectation, la gestion et l'utilisation des fonds; possibilité de conserver les fonds inutilisés; réduction du fardeau administratif et des rapports; élimination de rapports axés sur la conformité à des programmes.

### **Entente de cinq ans concernant le financement du service de police**

Une entente a également été conclue avec les gouvernements du Canada et du Québec concernant le financement du service de police de Mashteuatsh, pour une période de cinq ans (2018-2023).

Le financement pour l'année 2018-2019 de 1,7 million \$ est en hausse d'un peu plus de 35 % par rapport à celui de l'année précédente, et ce, pour permettre un rattrapage des dernières années au cours desquelles il n'y a eu aucune indexation récurrente, soit depuis 2008. À compter de 2019-2020, le financement est à nouveau rehaussé pour permettre l'ajout d'un effectif supplémentaire. Une indexation annuelle de 2,75 % est prévue pour toute la durée de l'entente.

Malgré les hausses de financement prévues, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entend poursuivre ses démarches et interventions pour convaincre les gouvernements de la nécessité d'un financement supérieur, axé sur les besoins réels et démontrés.

**Vous pouvez consulter le site Web [www.mashteuatsh.ca](http://www.mashteuatsh.ca) pour en apprendre davantage sur ces deux ententes de financement.**

## Constitution des Pekuakamiulnuatsh

Une importante rencontre sur la création de la Commission Tipelimitishun s'est déroulée le 13 avril 2019 au site Uashassihtsh à Mashteuatsh. Cette commission, qui sera mise en place le 25 mai 2019 lors d'une assemblée générale des membres, verra à ce que la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh se dote de sa propre Constitution d'ici deux ans.

Lors de la rencontre, on a entre autres procédé au dévoilement du logo de la démarche constitutionnelle qui porte le nom de **Tipelimitishun – Se gouverner soi-même**.

Tout Pekuakamiulnu âgé de plus de 18 ans, intéressé et disponible, estimant avoir les qualités recherchées, est invité à soumettre sa candidature avant le 13 mai 2019 à 16 h, pour faire partie de cette commission qui sera formée de quatre membres de la Première Nation et de trois élus. Pour les détails, visitez le site Web [www.mashteuatsh.ca](http://www.mashteuatsh.ca).



**Tipelimitishun**  
Se gouverner soi-même



# Pekuakamiulnuatsh

## Takuhikan u tipatshimuna

### Loi sur l'administration financière : de nombreux encadrements adoptés

On se souviendra qu'en mars 2013, Katakuhimatsheta (Conseil des élus) a adopté sa première loi, la Loi sur l'administration financière (LAF). Composée d'une gamme complète de règles, cette loi amène la mise en place d'un système d'administration financière rigoureux. Elle permet de s'assurer d'une bonne gouvernance par l'application de normes élevées en matière de gestion financière.

Le Comité des finances et d'audit, formé de représentants de la Première Nation et d'élus, constitue un acteur clé de tout ce qui entoure la mise en œuvre de la LAF.

Outre les quatre politiques organisationnelles de type cadre adoptées, plusieurs encadrements plus spécifiques découlant de cette loi ont été élaborés et mis en place au cours des derniers mois, dont certains ont nécessité la participation et la consultation des Pekuakamiulnuatsh.

Voici la liste des encadrements adoptés en vertu de la LAF en date du 5 avril 2019 :	Voici quelques-uns des encadrements dont on prévoit l'adoption d'ici la fin avril 2019 :
<ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement sur l'éthique et la déontologie des élus;</li><li>• Code d'éthique des employés;</li><li>• Politique contre le harcèlement et la violence en milieu de travail;</li><li>• Code sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications;</li><li>• Politique disciplinaire et guide d'application;</li><li>• Politique d'acquisition de biens et services;</li><li>• Règlement sur le traitement des insatisfactions et des plaintes des usagers;</li><li>• Politique sur le traitement des insatisfactions et des plaintes des employés;</li><li>• Politique sur les immobilisations;</li><li>• Politique sur la gestion des comptes clients;</li><li>• Règlement abrogeant le Règlement sur la gestion des comptes clients;</li><li>• Procédure sur la gestion de la trésorerie;</li><li>• Procédure sur la gestion financière et budgétaire.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Politique sur les placements et investissements (consultation du 11 au 29 mars);</li><li>• Cadre de référence sur la protection des renseignements personnels et l'accès à l'information;</li><li>• Règlement sur la rémunération des élus;</li><li>• Procédure de divulgation d'une inconduite financière;</li><li>• Politique sur les autorités, responsabilités et délégations;</li><li>• Politique sur les structures de participation et de représentation.</li></ul>

Pour tout renseignement complémentaire touchant la Loi sur l'administration financière, vous pouvez joindre M<sup>me</sup> Marie-Claude Gill, conseillère aux affaires gouvernementales et stratégiques, au 418 275-5386, poste 1246 ou par courriel [marie-claude.gill@mashteuatsh.ca].

### Remise de trois bourses de mérite

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du Programme de bourses de mérite aux Pekuakamiulnuatsh, trois bourses ont été attribuées à Amy-Léa Petiquay (hockey), Eddie-Marshall Charlish-Dominique (hockey) ainsi que Monique Verreault (course à pied, nage, raquette et cyclisme), à l'occasion de la Soirée des bénévoles qui avait lieu le 10 avril.

Ces bourses de 2 500 \$ chacune visent à soutenir les Pekuakamiulnuatsh qui se sont particulièrement démarqués quant à leurs initiatives de loisir, de sport et d'ilnu aitun tout en faisant rayonner la culture des Pekuakamiulnuatsh.

**Vous pouvez consulter le site Web [www.mashteuatsh.ca](http://www.mashteuatsh.ca) pour en apprendre davantage sur les récipiendaires.**

### À surveiller

- 4 ou 11 mai (date à confirmer selon la température) : Pehkupessekau mukushan – rassemblement printanier (pointe Racine);
- 8 mai : Rencontre publique sur les dossiers et décisions de Katakuhimatsheta (Conseil des élus);
- 13 mai : Date limite pour la mise en candidature de la Commission Tipelimitishun;
- Journée suivant le départ des glaces : Début de la pêche printanière des Pekuakamiulnuatsh.